

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 NOVEMBRE 2018

Le 14 novembre 2018 s'est réuni, à 18h00 à la Mairie de SAINT MARTIN D'ABBAT et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Monsieur Joël TURPIN.

Etaient Présents :

Titulaire	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléant	NOM - Prénom	Présent(e)
Président (SMA)	TURPIN Joël	X	SMA	GIRARD Pascale	X
Vice-Président (GY)	MAGNIN Chrystèle	X	GY	GUYONNET Jean -Pierre	AE
SMA	BARNOUX Damien	X	SMA	PARMENTIER Lucie	AE
SMA	BICHON Carine	X	SMA	PELOILLE Laurent	AE
GY	SCHEEPERS Annick	X	GY	PERONNET Mireille	X
GY	THUILLIER Philippe	AE	GY	VOISE Yannick	X

Etaient absents excusés : Monsieur THUILLIER Philippe (donnant pouvoir à Madame MAGNIN)

Monsieur Joël TURPIN, Président du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 18h05 et nomme Monsieur BARNOUX Damien et Madame SCHEEPERS Annick, secrétaires de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Projets en cours
- Délibérations
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 9 octobre 2018

A l'unanimité, les membres de la Commission Administrative approuvent le compte-rendu de la précédente séance.

Vote : 5	Contre :	Abstention : 0	Pour : 5
----------	----------	----------------	----------

2. L'appel à projets « Écoles numériques innovantes et ruralité »

La Poste a présenté son projet « SQOOL » (offre packagée de classe mobile de tablettes) aux élus ainsi qu'aux deux directeurs. M.BACCON, référent technique informatique de l'académie Orléans/Tours monte le dossier d'appel à projet « Écoles numériques innovantes et ruralité » en prenant en compte les besoins des écoles de St Martin d'Abbat & Germigny des Prés. Le Conseil Syndical devrait émettre un avis favorable à ce projet à

condition que la subvention allouée au SIRIS s'élève à 50% du montant des matériels et câblage. M. BARNOUX fait chiffrer la partie câblage.

3. Projet Classe de Mer 2019 :

Arrivée de Madame Carine BICHON à 18h20.

Après concertation, le conseil syndical propose de reporter le vote concernant ma participation financière du SIRIS pour la classe de mer après le 30 novembre, date butoir pour que les écoles déposent leurs demandes concernant les classes découvertes pour l'année scolaire 2018/2019.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

4. Délibérations

- **Autorisation de reporter les crédits investissements de l'exercice 2018 sur l'exercice 2019 : Annule et remplace la délibération 2018-14 du 9 octobre.**

Le Président explique que le budget investissement 2017 se répartissait de la manière suivante :

Chapitre 21 : 4 900.00 €
Soit un total de **4 900.00 €**

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil syndical de faire application de cet article à hauteur maximale de 1 225.00 €, soit 25% de 4 900.00 € à attribuer au chapitre 21.

Après en avoir délibéré, les membres du SIRIS votent cette décision.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

- **Indemnité au Trésorier :**

L'assemblée décide d'attribuer à Monsieur CROIBIER receveur percepteur à Châteauneuf-sur-Loire, pour l'année 2018, une indemnité de conseil dont le taux est fixé à 25 % du montant maximum calculé en application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 15 décembre 1983.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

- **Assurance statutaires CDG45 :**

Le Centre de Gestion va lancer une consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance statutaire et propose aux collectivités qui souhaiteraient y adhérer, de donner mandat au CDG45 pour le lancement de la procédure de mise en concurrence, ce contrat arrivant à échéance fin 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du SIRIS votent cette décision.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

➤ **TIPI :**

Le mode de règlement TIPI des factures cantine/garderie, règlement en ligne via Internet, n'est toujours pas en service.

Deux options nous sont proposées pour activer ce service :

- Supprimer les régies actuelles et transférer la gestion des factures à la trésorerie qui encaissera les règlements.
- Mettre en place sur le site internet du SIRIS, une gestion de règlement des factures qui devra être interfacée avec notre outil de facturation.

Après en avoir délibéré, les membres du SIRIS décident :

- La suppression des régies actuelles (date à déterminer avec le trésorier)
- De faire un rôle tous les mois, que les factures soient vérifiées, envoyées et encaissées par la trésorerie directement à partir de Janvier 2019.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

5. Questions diverses

- **Dactyl Buro :** proposition d'un nouveau contrat pour la location et la maintenance des photocopieurs avec une économie des 155€ / trimestre, les élus demandent s'il est possible d'inclure un tarif pour la copie Marianne, d'implémenter la gestion des utilisateurs sur les copieurs via un identifiant et un mot de passe pour chaque enseignant. Dactyl Buro se chargerait de rompre le contrat avec le prestataire actuel, à vérifier cette information. La proposition de prix concernant un téléviseur interactif est déclinée, coût trop élevé par rapport au vidéoprojecteur interactif demandé dans le cadre de l'appel à projet « Écoles numériques innovantes et ruralité »
- **Cantine GY :** Un appel d'offre sera lancé courant 2019 pour la confection et portage des repas à l'école.
- **Cantine SMA :** Le Président informe qu'en 2022, 20% des repas devront être BIO.
- **Portail SMA :** Le nouveau portail est installé, quelques paramétrages restent à faire pour la commande à distance de celui-ci.

Fin de la Séance : 19h30

Prochain Conseil Syndical le 12 décembre à 19h30 à la mairie de St Martin d'Abbat.

Fait à Saint-Martin d'Abbat, le 14 Novembre 2018

Le Président, Joël TURPIN

